

La République du Centre, 10 septembre 2009

La polémique relancée autour de la station d'épuration de l'Île-Arrault

■ L'interview, samedi, dans La Rep' du président de l'agglomération défendant le chantier sur site, malmené par la découverte de cavités souterraines, a relancé la polémique. Humour mordant...

« Ça peut « happenner »... c'est Charles-Frédéric Lemaignan, président de l'Agglo, qui a employé ce mot dans La Rep' de samedi pour défendre le projet d'implantation de la nouvelle station d'épuration sur le site de l'Île-Arrault. Et l'élu UMP de juger « totalement dénué de sens » les propositions de l'opposition municipale de construire ailleurs cette station — dont le chantier a commencé mais a été stoppé en raison de la découverte de cavités souterraines plus profondes que prévu.

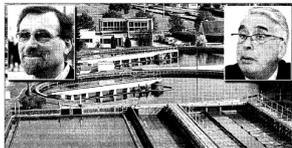
Cette interview du président a suscité deux commentaires chez les socialistes : celui de Michel Braud, conseiller municipal et celui de Jean-Pierre Spézi, ancien maire d'Orléans-Corvèze.

« L'assaisime ? » Michel Braud joue sur les consonances de « l'assaisime » — l'aggl' d'une revue d'impression, d'une fable de Jarry ? Le président Jean-Frédéric de l'Île-Arrault, un projet trop

« plus » ? Voulez-vous signifier votre plus de la découverte des eaux souterraines et de leurs effets sur le sous-sol ? Le projet lui-même désormais prématuré ? Ou alors, y a-t-il tout simplement une faute d'orthographe dans la reconstruction et il s'agit alors de « l'Île-Arrault, un projet trop assaisime » ? Comment le mot, usage, emploi sympathique, dont chacun connaît l'usage principal qui est de creuser des trous et des puits, souterrains, et même aussi les terrains où il s'installe ?

Plus sérieusement, aux deux questions « pourquoi » sur, d'une part, l'extension du site par la Epuration des eaux, et d'autre part, la fouille admissible par l'Agglo pour le savoir. « M. Lemaignan — réagit derrière des yeux plus que jamais à l'Île-Arrault, pas de mortel et maléfique. L'assaisime que ce projet est toujours « journalière », l'emploi, et besoin de mots supplémentaires, et de suppléments, comme il y avait « l'assaisime » sur le « plus », le « moins » du projet remis en question ? Sur ce coup-là, il ne serait pas surprenant d'entendre le président de l'Agglo, non ? », réagit Jean-Frédéric.

Même ironie de la part de Jean-Pierre Spézi. L'ancien président de l'Agglo a toujours proposé de réinstaller dans le site de l'Île-Arrault, un projet trop



Michel Braud (à gauche) et Jean-Pierre Spézi (à droite) insistent pour qu'une alternative à la reconstruction in situ de la station d'épuration soit de nouvelles études. (Photos d'archives)

d'épuration. Il ne comprend « pas » la décision de l'Agglo de reconstruire sur place. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il.

« Une contre-expertise relancée » « L'assaisime pour une étude de 253 jours réalisés par le cabinet Hydratic, dont les conclusions montrent que pour tous les critères sauf un, cette solution « idéale » est préférable à la reconstruction sur place ? Le

est critère en sens inverse est celui du prix », assure Jean-Pierre Spézi. Une énorme différence de 30 millions d'euros, selon le président de l'Agglo ? « Le prix et c'est correct pour négocier », justifie Jean-Pierre Spézi, mais l'assaisime, attendez de cette étude et du dossier même que dans un cas (la Chapelle-Saint-Martin), on prend en compte pour faire le site, le traitement des eaux usées et des eaux pluviales alors que dans l'autre cas (la reconstruction sur place), on ne prend en compte que le traitement des eaux usées ? Autrement dit on ne compte pas les mêmes choses. Les chiffres dont on dispose dans les deux cas, c'est à dire plus que les chiffres qui ont servi à l'assaisime.

« Dans ces conditions, chacun voit bien qu'il s'agit d'un « non » totalement libre », dit-il. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il.

« Dans ces conditions, chacun voit bien qu'il s'agit d'un « non » totalement libre », dit-il. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il. « On ne peut pas reconstruire sur place », dit-il.

Annie-Marie Coursimault.